

Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative à l'organisation de la prière de la fête de l'Aïd al-fitr et des mesures de sécurité.

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI leest de volgende tekst voor:

Dans quelques jours, nos concitoyens musulmans célébreront l'Aïd al-Fitr, marquant la fin du mois de Ramadan. Cette fête est un moment de rassemblement pour des milliers d'Anderlechtois, qui se réunissent chaque année dans les mosquées de notre commune pour accomplir la prière de l'Aïd.

Cependant, chaque année, nous sommes confrontés à un problème récurrent : le manque d'espace pour accueillir tous ceux toutes celles qui souhaitent y participer.

Ce défi d'espace se pose avec d'autant plus d'acuité dans un contexte de tensions sociales et d'insécurité dans plusieurs de nos quartiers.

Pour ECOLO-GROEN, le vivre ensemble est une priorité essentielle. Dans une société multiculturelle comme la nôtre, chaque religion doit pouvoir trouver sa place et être pratiquée librement et sereinement. La liberté de culte, inscrite dans la Convention européenne des droits de l'homme, doit être protégée. Il est de notre devoir de garantir que chacun puisse exercer ce droit fondamental dans les meilleures conditions possibles.

À cet égard, l'organisation de la prière de l'Aïd al-Fitr constitue un enjeu de cohésion sociale.

C'est pourquoi je souhaite interroger le Collège sur les mesures mises en place cette année pour garantir à la fois la sécurité et l'accessibilité de cet événement religieux majeur.

Avez-vous envisagé d'ouvrir des espaces supplémentaires, en dehors des mosquées habituelles, pour accueillir tous les croyants, notamment dans des lieux plus vastes ?

Prenons exemple sur certaines villes en France, où des terrains de football ont été mis à disposition des musulmans pour cette prière, permettant ainsi d'accueillir un grand nombre de participants dans des conditions de sécurité optimales.

Dans notre commune, un lieu tel que le terrain du RSCA pourrait être envisagé, d'autant plus qu'une coordination existe déjà entre la commune et le club pour l'organisation de certains événements. Pourquoi ne pas explorer cette option, en s'appuyant sur ces précédentes collaborations ?

Bien que cela ne soit peut-être pas possible pour cette fois-ci, il serait pertinent de préparer une telle solution pour l'avenir, notamment pour la fête du Sacrifice, qui rassemble un nombre encore plus important de personnes. Organiser un tel événement sur un site comme celui-ci permettrait de concilier respect des pratiques religieuses et sécurité publique tout en favorisant la cohésion au sein de notre commune.

Enfin, la communication autour de ces mesures de sécurité doit être large et claire, afin d'informer au mieux les citoyens. Des informations sur les dispositifs mis en place, les accès aux lieux de prière et les modalités de circulation doivent être communiquées de manière proactive.

Monsieur l'Échevin L. MOSTEFA donne lecture du texte suivant :

De Heer schepen L. MOSTEFA leest de volgende tekst voor :

Je vous remercie pour cette interpellation et pour l'importance que vous accordez à la liberté de culte et à la cohésion sociale, valeurs essentielles que nous partageons.

Effectivement, l'Aïd al-Fitr est un moment important de rassemblement pour notre communauté musulmane, et il est crucial que chacun puisse participer à cette fête dans les meilleures conditions possibles. Vous avez raison de souligner les défis liés au manque d'espace pour accueillir un nombre croissant de fidèles, et cette problématique a été identifiée par le Collège communal depuis plusieurs années.

Concernant les mesures prises cette année, nous avons bien pris en compte la nécessité d'assurer à la fois l'accessibilité et la sécurité de cet événement.

À cet égard, nous avons renforcé notre collaboration avec les mosquées locales pour optimiser les conditions d'accueil dans leurs infrastructures, en veillant à ce que les mesures de sécurité soient adaptées, en concertation avec les forces de l'ordre et les services de sécurité communaux.

Nous avons également mis en place un dispositif de gestion de la circulation et de sécurité autour de ces lieux de prière pour garantir la fluidité des déplacements et la sécurité des participants.

Cependant, vous soulevez une question pertinente concernant l'ouverture de nouveaux espaces pour répondre à cette demande croissante.

Bien que nous n'ayons pas pu mettre en place cette année des terrains comme ceux du RSCA, nous avons bien l'intention d'explorer différentes possibilités pour les prochaines éditions, en particulier pour des événements comme la fête du Sacrifice, qui attire encore plus de participants.

Nous travaillerons également à une coordination renforcée avec les partenaires locaux, comme le RSCA, pour organiser un tel rassemblement dans des conditions de sécurité optimales. Mais la compétence appartient au club et non à la commune de mettre à disposition ce terrain.

Pour avoir travaillé pour le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, et ayant coordonné le projet du palais 12 avec les mosquées de Laeken, ces dernières préfèrent davantage travailler sur la proximité plutôt que sur des terrains éloignés, c'est pourquoi nous étudions certaines pistes comme Java ou encore le terrain Vercauteren pour désengorger une mosquée comme celle d'Amal où il y a de fortes affluences. Bien qu'ils aient trouvé un accord cette année avec la brasserie Atlas.

Nous étudierons différentes options dans les mois à venir afin de nous préparer pour l'avenir et de garantir que de tels événements puissent se dérouler dans le respect des pratiques religieuses et dans un cadre sécuritaire.

Enfin, en ce qui concerne la communication autour de ces dispositifs de sécurité, nous avons prévu de diffuser de manière proactive des informations claires concernant les modalités d'accès, la gestion des flux de circulation, et la sécurité autour des lieux de prière. Nous utiliserons tous les canaux de communication à notre disposition pour nous assurer que chaque citoyen soit bien informé.

Je vous remercie encore pour votre questionnement constructif et votre engagement pour le vivre ensemble. Soyez assurée que le Collège reste pleinement mobilisé pour garantir la liberté de culte dans les meilleures conditions et pour renforcer la cohésion sociale à Anderlecht.

N. KAMMACHI est ravie d'entendre que le Collège et que Monsieur le Bourgmestre soutient le fait qu'il pourrait y avoir des pourparlers pour avoir des espaces plus sécurisés, plus importants, et pour que la prière puisse se faire de la manière la plus optimale possible.

Elle dit rejoindre Monsieur l'Échevin L. MOSTEFA sur le fait qu'effectivement nos mosquées n'ont pas la place, et Monsieur l'Échevin L. MOSTEFA a bien souligné qu'il y avait mosquée 'Aumale' qui a ce problème là mais il y a d'autres mosquées et celle de 'La Roue' aura le même souci, elle invite Monsieur l'Échevin L. MOSTEFA et elle pense qu'ils vont s'y retrouver lors de la prière, elle dit que ça sera une catastrophe et qu'il n'y aura pas assez de place.

Elle pense que proactif il faut l'être, et que pour le terrain du 'RSCA' ce n'est pas quelque chose d'utopique, à un moment donné, dit-elle, elle pense qu'il y a énormément d'anderlechtois et anderlechtoises qui serait ravi d'avoir un tel lieu pour pouvoir prier.